

Maison n°1



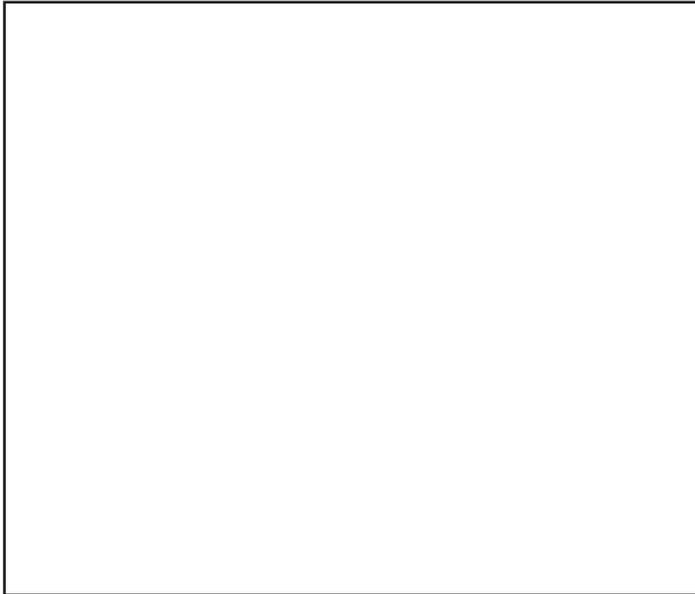
- Le sol est bombé à l'intérieur du chalet dans la partie centrale (force exercée par les bidons « flotteurs »)
- Le changement des bidons s'effectue par une trappe sous le plancher du salon, le remplacement des bidons se fait en système « escargot ». Cette opération est relativement complexe car il faut descendre dans l'eau et bouger manuellement les bidons. Le propriétaire a remplacé les bidons lors de son arrivée dans le chalet.
- Les bidons font 200 litres.
- Le bois est traité.
- Les WC vont directement dans l'eau et le papier ainsi que la plus part de produits ménagés sont biodégradables pour un souci d'environnement.
- La toiture est conçue en tôle ondulée le faîtage est perpendiculaire à la rive et elle est composée d'une double pente à deux degrés. Il est à noter que ce chalet ne possède pas de gouttière. Il y a aussi une sortie de cheminée sur le toit.
- Le chalet est relié à la berge grâce à une double structure en treillis horizontale de chaque côté du ponton qui est lui-même juste posé sur la berge (pour suivre le niveau du lac).
- Présence de rideaux aux fenêtres, trappe pour le chat, personnalisation et appropriation du chalet par son propriétaire.
- Il existe des problèmes de cambriolage du fait du relatif isolement du site, un gardien coûterait trop cher à l'association et il est impossible d'installer un système d'alarme car il ne possède pas l'électricité en continue (générateur).
- Lors de son arrivée, le propriétaire a créé un faux plafond pour éviter de chauffer un volume trop important.
- L'habitation est très stable, on ne ressent pratiquement pas d'oscillation.
- La berge proche du chalet a été consolidée par le propriétaire car elle risquait de s'effondrer car il y a beaucoup de passage à cet endroit.
- Le propriétaire est quelqu'un de très manuel, il a pratiquement effectué tous les travaux tout seul (il a aussi refait totalement un atelier à Carrières).
- L'habitant vient la semaine après le travail et les week-end.
- Tout le mobilier est issu de la récupération (cuisine équipée, tables, chaise, canapé, fauteuils, chaise longues, poêle etc).
- Il nous a aussi parlé des problèmes qu'il rencontrait sur le site : le problème de la future autoroute prévue pour 2017 qui concernerait environ 25 000 personnes et qui passerait à proximité (pratiquement au-dessus) du site, un des piliers se situera même dans le parc de la maison pour jeune sur l'île au sud du site. Le site connaît aussi des problèmes de pollution, surtout des ordures laissées par des promeneurs, pêcheurs et campeurs, il n'existe pas assez de poubelles. L'association organise fréquemment des ramassages collectifs d'ordure pour préserver leur site et le rendre toujours agréable au près des visiteurs.



Maison n°2



- La terrasse du chalet ne fait pas la largeur totale du plancher (voit croquis) elle représente environ 1/3 de la largeur. Les joues sont coupées en biseau.
- Présence d'une antenne télé (comme la quasi-totalité des maisons su site) et de lumière sur la terrasse.
- La toiture est en tôle ondulée et est composée de 2 pentes faibles, le faîtage est perpendiculaire. Gouttière sans descente.
- La terrasse d'entrée fait toute largeur du sol, elle possède aussi des gardes corps (certain chalet uniquement en possède ; notion et réglementation de sécurité ?). Toute l'avancée est couverte, présence de lumière d'accueil (sécurité), beaucoup de décoration, fleurs, nains de jardin et divers objets.
- Les fenêtres latérales possèdent des rideaux.
- Le bois est peint en bordeaux.
- Le chalet ne possède pas de système d'encrage important, il est uniquement relié à la barge avec le ponton et des câbles.





Maison n°3

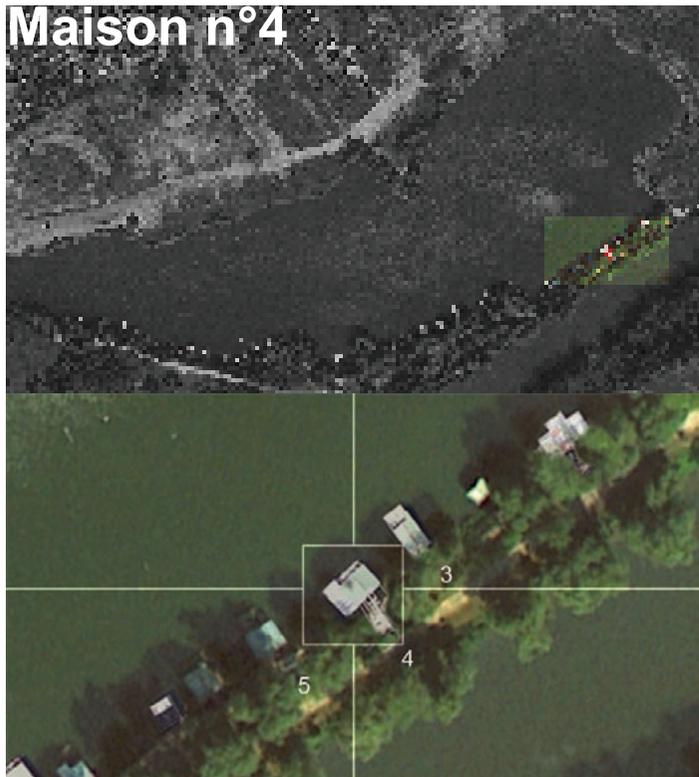


- Le chemin d'accès au chalet sur la berge est en béton, c'est un des rares cas sur le site. Les murets de soutènement sont aussi en béton.
- Ce chalet possède des spots d'accueil et un détecteur de mouvement.
- Le faîtage du chalet est perpendiculaire à la berge et le toit est composé d'une double pente.
- Le matériau est du bac acier (un côté vert et un côté blanc) avec une sortie de cheminée et une antenne télé.
- La terrasse d'accueil sert de palier d'entrée qui est décoré de statuettes (nain de jardin) sur des petites étagères. Cette terrasse est couverte par l'avancée du toit avec console.
- Le sol du ponton est composé de tasseaux « antidérapant » ce qui est assez rare dans les autres chalets.
- La terrasse principale possède des gardes corps (qui ressemblent à des palettes reconver-ties) ainsi qu'une petite cabane (wc ?).
- La façade du côté terrasse est composée d'une porte fenêtre au centre et de deux fenêtres de chaque côté.





Maison n°4

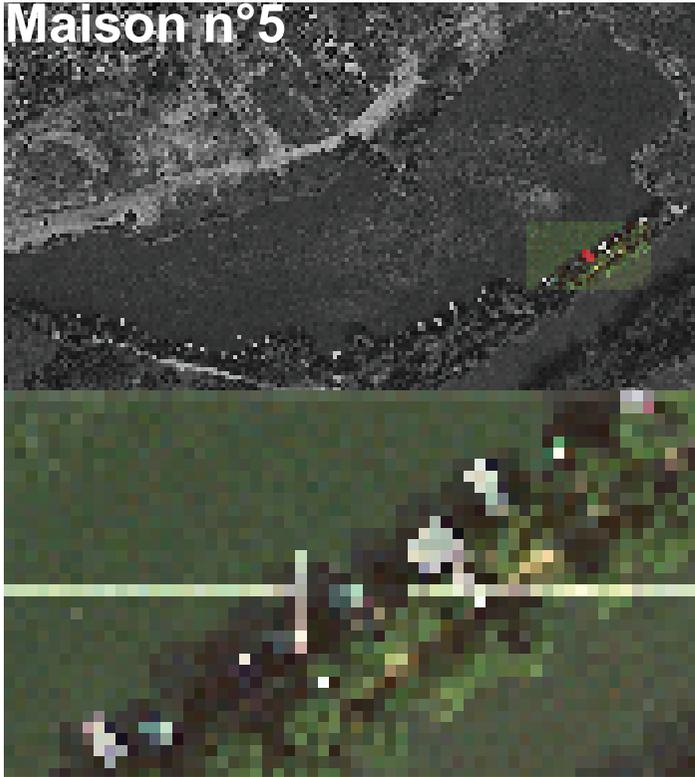


- La toiture du chalet est en tôle ondulée bicolore (vert et gris), à noter que deux parpaings sont posés sur une partie de la toiture (problème de fixation ?). Absence cheminée.
- La toiture est en léger porte à faux sur tout le périmètre du chalet ce qui explique l'absence de gouttière.
- Le ponton d'accès est sécurisé par un garde corps de chaque côté.
- La porte d'entrée a une forme originale, elle est arrondie dans sa partie supérieure (linteau) elle est surmontée d'un spot type lampadaire.
- A noter que ce chalet ne dispose pas de « palier » d'entrée (ou terrasse d'accueil) comme certaines autre habitation, l'entrée est dans le prolongement direct du ponton et de la même largeur.
- Un radeau est associé au chalet, le radeau est conçu de la même façon que la maison (avec des bidons comme flotteurs).
- Le chalet possède une antenne parabolique qui se situe sur la berge et est relié au chalet par un câble qui passe au-dessus de l'eau, il y a aussi une antenne normale type râteau.
- La terrasse est non couverte et elle abrite une extension du chalet qui occupe environ un tiers de la terrasse.
- La terrasse de possède pas de garde corps, l'accès se fait par une double porte-fenêtre avec volet. Pas d'autres fenêtres sur la façade de la terrasse.
- Le système de fixation à la rive est articulé par un tube métallique sur pivot (schéma).





Maison n°5



- La toiture du chalet est dissymétrique et en tôle ondulée à double pente avec le faitage perpendiculaire à la berge.
- Présence de trois antennes sur le toit avec câblage apparent.
- Le ponton d'accès possède un garde corps mais très « léger ».
- Porte principale simple décorée de chaque côté de fleurs séchées.
- Sur la berge, pour la décoration, une barque remplie de fleurs a été déposée.
- Plusieurs câbles passent au dessus de l'eau et se rejoignent au niveau de l'attache de l'antenne.
- Le chalet est maintenu à la rive par deux poutres métalliques.
- La terrasse est séparée par une cloison pour y créer deux espaces différents.
- La terrasse comprend un garde corps qui est ouvert au centre, sûrement pour accéder directement au lac.
- Des pneus sont disposés contre la terrasse pour l'accostage d'embarcation.
- Sur la rive, on note la présence d'une pompe à eau manuelle ancienne mais qui a l'air de toujours fonctionner.
- Détail : Une grosse poubelle percée et fixée le long du chalet est immergée en partie, elle sert de frigo sûrement pour des bouteilles.

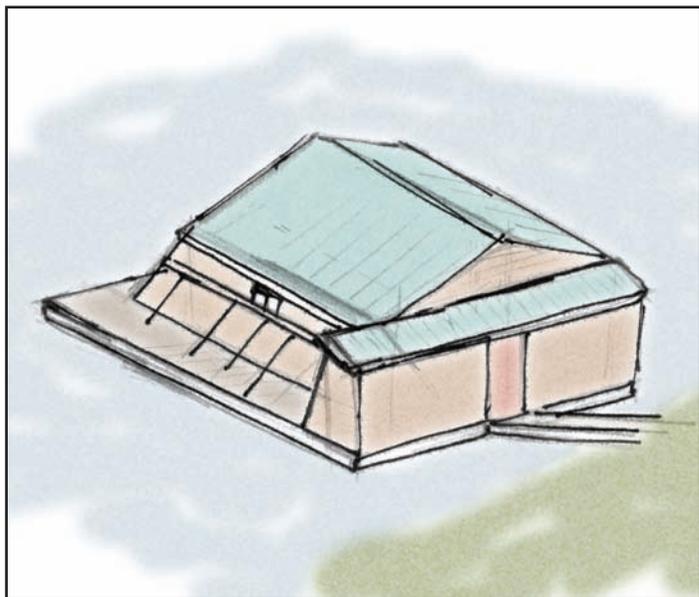




Maison n°6



- Le chalet paraît un peu bancal et rafistolé (bastings en bois à 45°) sur les flancs du chalet.
- La toiture est en tôle ondulée verte et est composée d'une partie à double pente avec le faîtage perpendiculaire à la rive et d'une partie légèrement en pente au niveau de la façade principale du chalet. La toiture inclut des gouttières avec descente d'eau.
- Le ponton est constitué de garde corps et d'une lanterne d'accueil.
- Ce chalet possède une particularité, la terrasse fait les $\frac{3}{4}$ du périmètre. C'est le seul cas sur l'ensemble du site mais les côtés latéraux ne sont pas accessibles, ils servent juste à soutenir les « contres fort ».
- Présence d'une petite fenêtre de chaque côté du chalet et une en façade à côté de la porte d'entrée toujours en partie haute.
- La façade de la terrasse est composée d'une porte fenêtre de taille classique et de deux fenêtres.



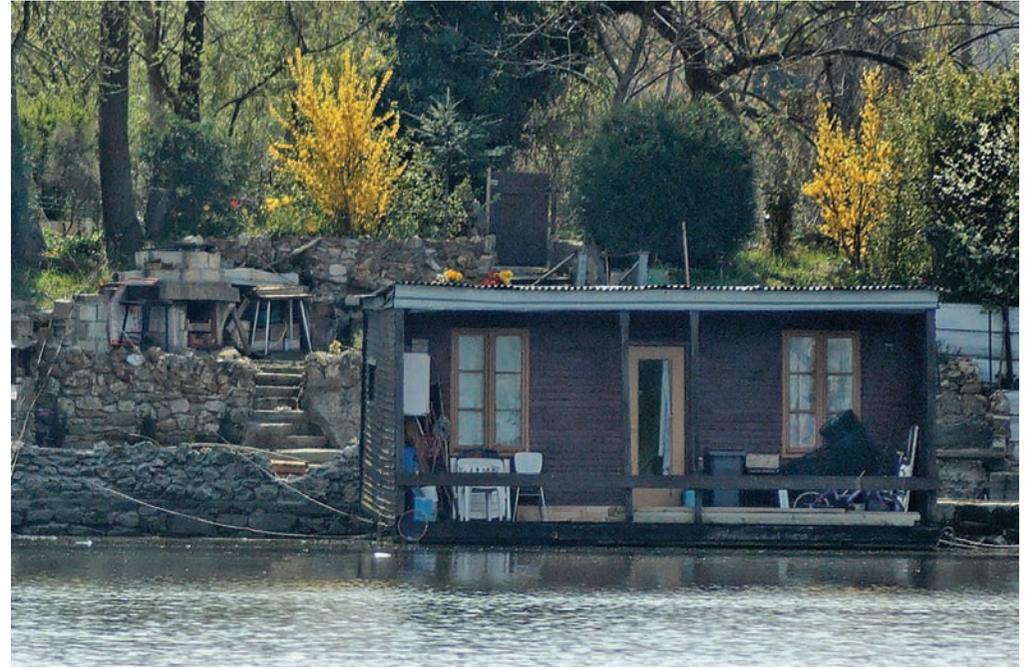


Maison n°7



- Tous les chalets ont un numéro sur le portail (numéro factice puisque la poste ne dessert pas le site).
- La toiture est en tôle ondulée de deux couleurs, elle est composée d'une seule pente très légère, il n'y a pas de gouttière.
- La toiture couvre en totalité la terrasse qui possède un garde-corps basic composé d'une seule longue planche de bois de la même couleur que le bardage.
- Le ponton est composé de garde corps sur les deux cotés.
- Il n'y a pas vraiment de palier d'accueil, l'entrée se fait dans le prolongement du ponton, il y a un spot d'accueil ainsi qu'un détecteur de présence.
- La porte d'entrée est en bois, de la même matière que le bardage des murs extérieur.
- La façade de la terrasse est composée d'une porte fenêtre et de deux fenêtres.
- Le terrassement de la berge est en pierre et fleuri.
- Présence d'un ancien portique métallique (utilité ?).

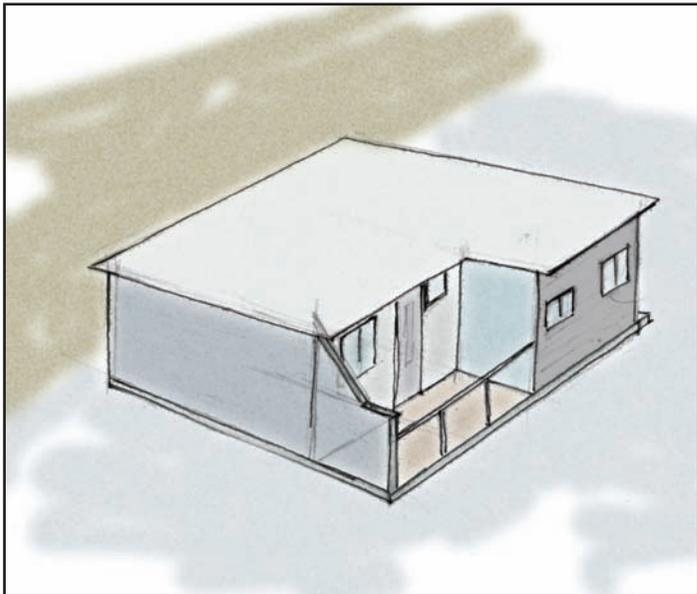


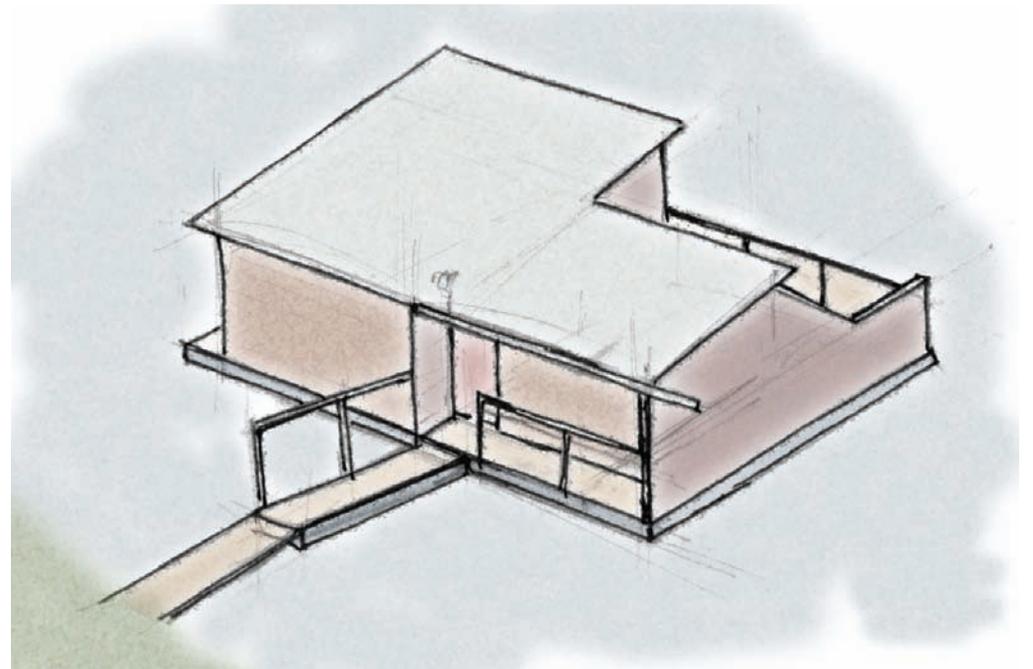


Maison n°8



- Toiture à une seule pente en bac acier.
- La terrasse d'accueil à droite du ponton est couverte et possède une gouttière sans descente d'eau.
- Le ponton possède un garde corps sur le côté gauche.
- Le chalet est uniquement relié à la berge par des câbles et non avec une armature métallique.
- La terrasse principale représente la moitié de la largeur de la barge, l'autre moitié est occupée par le chalet. Elle n'est pas couverte. Elle possède un garde corps simple et la façade de la terrasse est composée d'un porte fenêtre au milieu et d'une fenêtre de chaque côté.
- Présence d'une girouette en décoration au niveau de la terrasse d'accueil.





Maison n°9



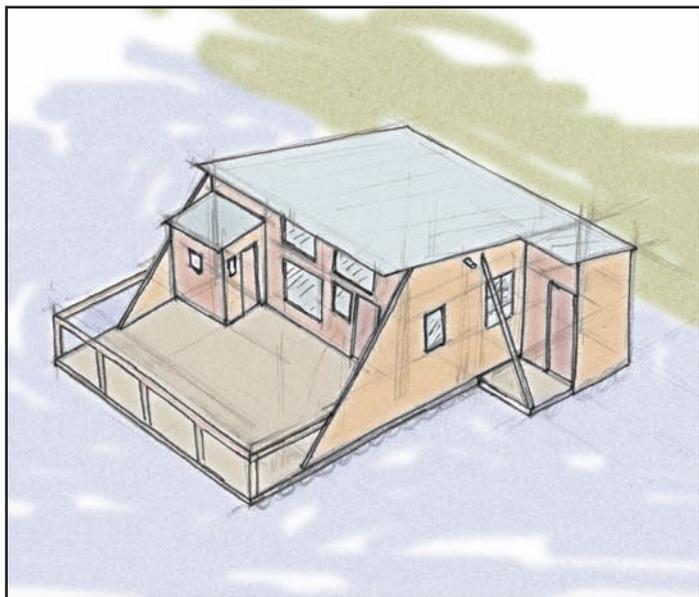
- Le chalet est de forme rectangulaire assez longue. Le chalet est plus haut que la moyenne des autres chalets.
- La toiture est à double pente en tôle ondulée brute. Présence d'une cheminée qui émerge du toit.
- Deux antennes paraboliques ainsi qu'une antenne « classique » se situent sur la structure métallique qui servait anciennement au ponton et à l'accès au chalet. A noter qu'une des antennes parabolique est relié au chalet d'à côté.
- Les fils électriques sont juste suspendus au dessus de l'eau.
- Le ponton est constitué de deux garde-corps et il peut se lever grâce à un système de poulie. (Fonctionne-t-il encore ?).
- Le chalet ne possède pas de palier d'accueil, l'entrée dans le chalet se fait dans le prolongement du ponton. Il y a une lumière d'accueil mais aucune décoration.
- Une des particularités de ce chalet est qu'il possède sur son côté droit six fenêtres, toutes de dimensions différentes. Car elles sont sûrement issues de la récupération.
- Comme d'autres, ce chalet possède un petit radeau de même composition que le chalet. (Plancher en bois et flotteur en bidon, dont un est percé).
- La terrasse principale est couverte en partie par le prolongement de la toiture. La façade est constituée d'une grande baie vitrée avec un éclairage constitué de deux néons.
- L'avancement de la toiture est soutenu par une grande poutre qui fait toute la largeur du chalet.
- Le chalet est maintenu à la rive grâce au ponton ainsi que par l'intermédiaire de câbles.

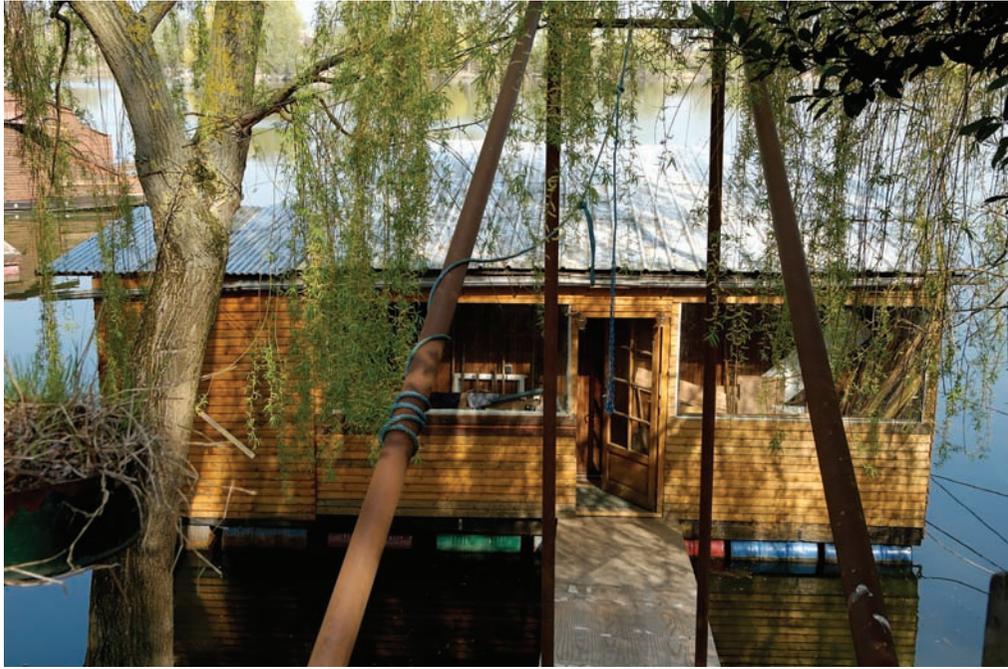


Maison n°10



- La toiture du chalet est à une seule pente en bac acier, il n'y a pas de cheminée.
- Par rapport à d'autres chalets, celui-ci est bien horizontal et les bidons qui servent de flotteur sont multicolores.
- Le ponton n'a pas de garde-corps et le chalet ne possède pas de petite terrasse d'accueil en extérieur mais il y un « sas » (avec fenêtres, fenêtre d'angle et porte vitrée d'entrée) où est entreposé divers objets et matériaux. Malgré l'absence de terrasse d'accueil, le ponton est suffisamment large pour permettre un accès aisé au chalet.
- Il existe une petite terrasse quasiment invisible sur le côté gauche du chalet dont la fonction nous est inconnue.
- La terrasse principale est très grande avec garde-corps, la façade de la terrasse est composée d'une porte vitrée et de deux fenêtres basses ainsi que deux fenêtres horizontale en partie haute.





Maison n°11

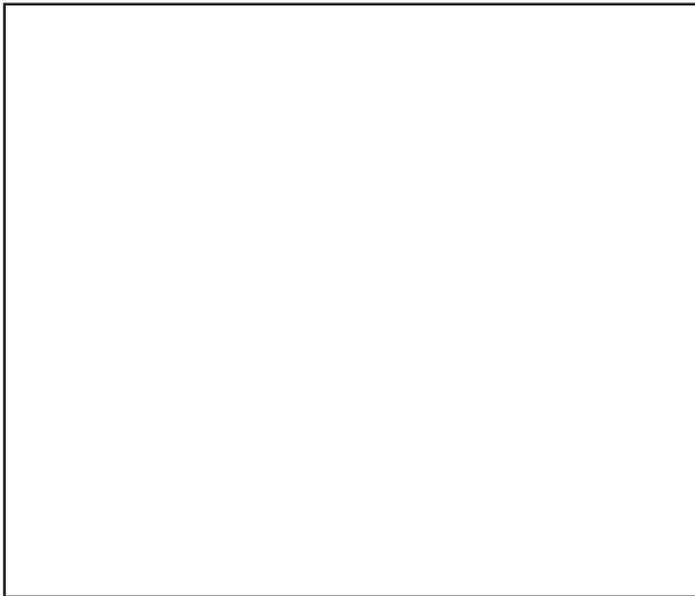


-Ce chalet est en construction mais il permet de voir son ossature, qui est très simple. Poutre principale, pose des fenêtres, remplissage opaque (bois) et transparent (plastique), mobilier...

-La structure est très légère, il y a peu de triangulation (uniquement dans les angles inférieurs du chalet).

-L'assemblage est lui aussi très basique (vissés, clous, colle ?).

-Le chalet est relié à la berge par des câbles ainsi que par le ponton.





Maison n°12



-Le chalet possède une toiture à simple pente en tôle ondulée ainsi qu'une gouttière sans descente d'eau mais qui se prolonge un peu pour éviter les écoulements sur le bardage. Il y a aussi une seconde pente mais très courte avec gouttière qui couvre une partie de la terrasse. Il n'y a pas de cheminée.

-La terrasse d'accueil est grande et non couverte. Elle est vide et il n'y a pas de décoration. Il n'y a pas de garde-corps mais un basting à 45° qui vient rigidifier l'ensemble.

-Le ponton d'accès est large mais sans garde-corps.

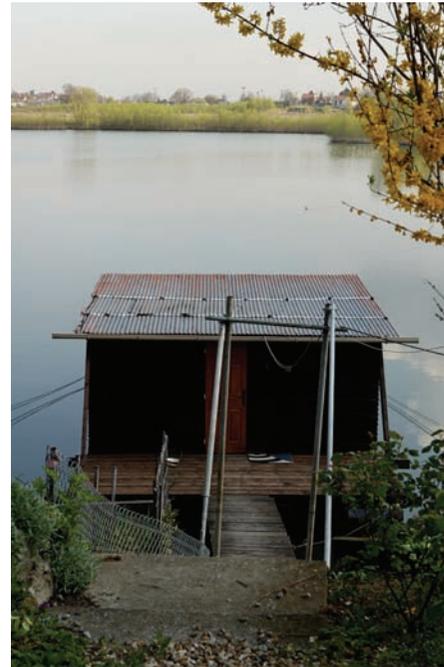
-Il y a juste une simple porte d'entrée et aucune fenêtre sur la façade d'accueil ni sur les faces latérales. Comme si les propriétaires voulaient uniquement se s'ouvrir sur le lac avec le plus possible d'intimité.

-La terrasse principale est vaste et couverte en partie elle est plus ouverte avec une porte fenêtre et deux grandes fenêtres, il y a un garde-corps simple en bois et les joues de la terrasse sont assez importantes pour donner un caractère plus intime à la terrasse.

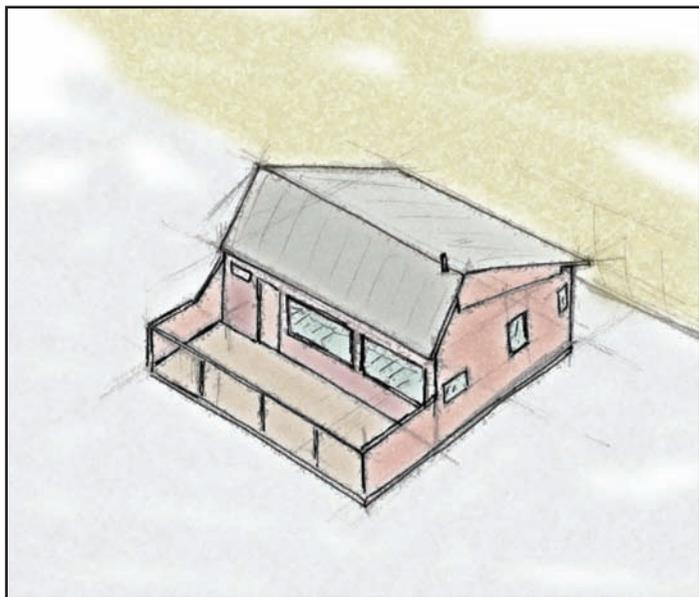
-La terrasse est éclairée par un néon attaché sous l'avancée.

-Il y a une antenne parabolique attachée au montant de l'ancien système de « pont-levis ».





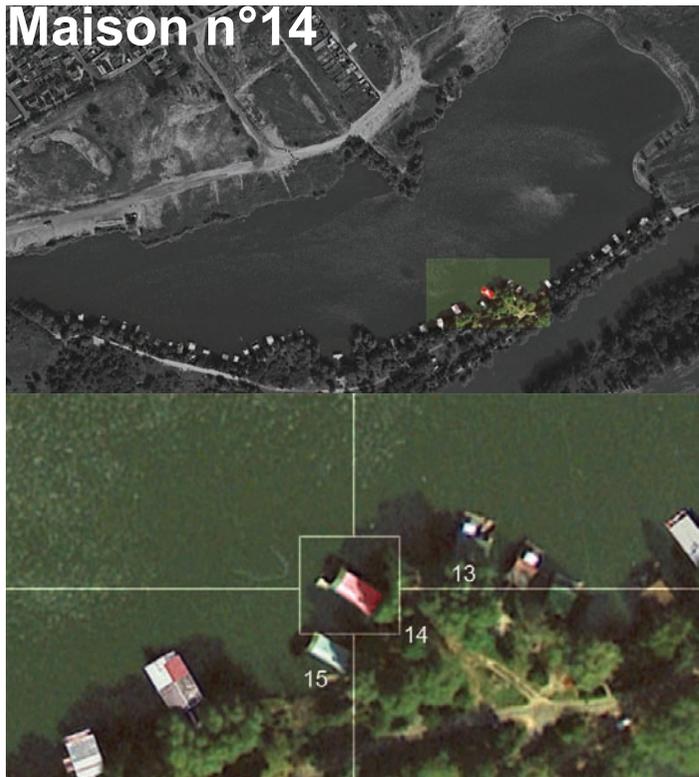
Maison n°13



- La toiture est en tôle grise ondulée à double pente non symétrique, le faîtage est parallèle à la rive avec gouttière sans descente d'eau. Il y a un conduit de cheminée.
- Le ponton à un garde-corps de chaque côté, il n'y a pas de terrasse ni de lumière d'accueil. Du côté du ponton, il y a deux fenêtres en longueur et la porte est translucide. Il y a beaucoup de décoration sur le rebord interne des fenêtres ainsi que des rideaux en partie haute.
- La terrasse principale est spacieuse et assez fermée grâce aux joues qui occultent les vues latérales. Le garde-corps est simple, constitué de longues planches de bois et il est en partie opaque. A noter qu'il y a une barque amarrée à la terrasse. (L'étang de la Galiotte est réputé pour ses poissons).
- Sur la façade, il y a une porte non vitrée et deux fenêtres en longueur côte à côte.



Maison n°14



- Ce chalet est le seul à posséder une toiture en tuile céramique couleur brique, le toit est à double pente. Il y a un conduit de cheminée.
- Le ponton possède un garde-corps de chaque côté.
- La porte d'entrée est une double porte vitrée qui est légèrement encastrée.
- Il y a deux grande fenêtres en longueur de part et d'autre de la porte d'entrée.
- La hauteur sous plafond est plus importante que les autres chalets on peut penser qu'il y a un étage ou tout du moins un comble. D'autant plus qu'il y a deux petites lucarnes en partie haute sur la façade de la terrasse.
- Sur chaque flanc du chalet, il y a quatre grandes fenêtres.
- La terrasse est renforcée par des bastings à 45°, le garde-corps fait tout le tour de la terrasse (assez basique : une planche qui sert de main courante et des barreaux en bois tout les mètres environ pour la soutenir, mais pas de barreau supplémentaire ni d'autre planche horizontale). Le chalet ne possède pas de joues latérales sur la terrasse.
- La façade de la terrasse est composée de trois portes-fenêtres ainsi que d'une petite fenêtre au niveau de la vue.
- A noter que ce chalet ainsi que le suivant (n°15) sont très proche l'un de l'autre, environ cinq mètres.



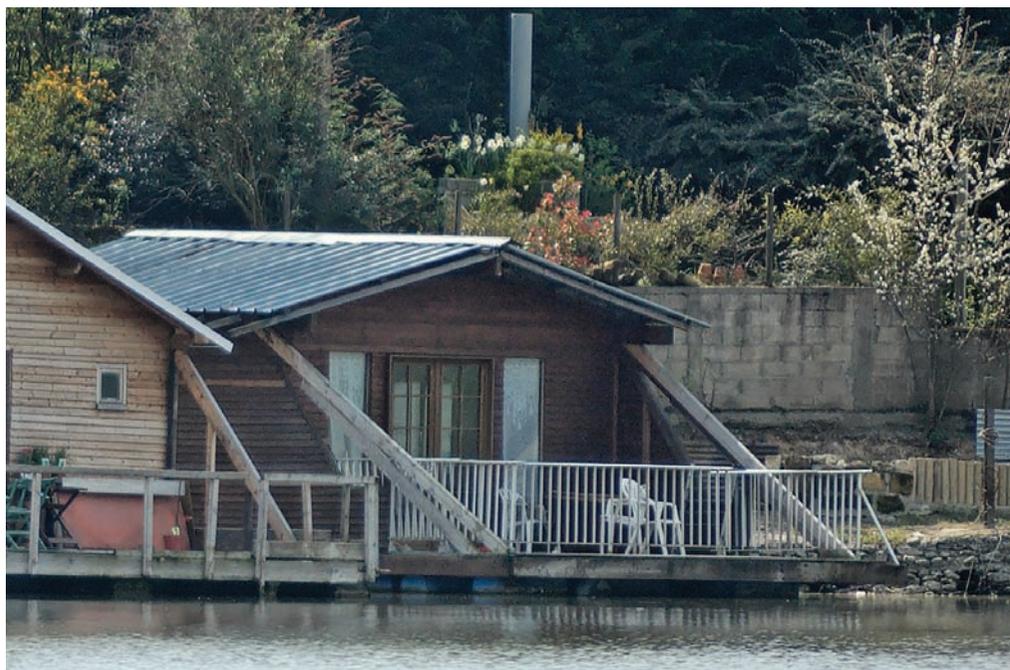
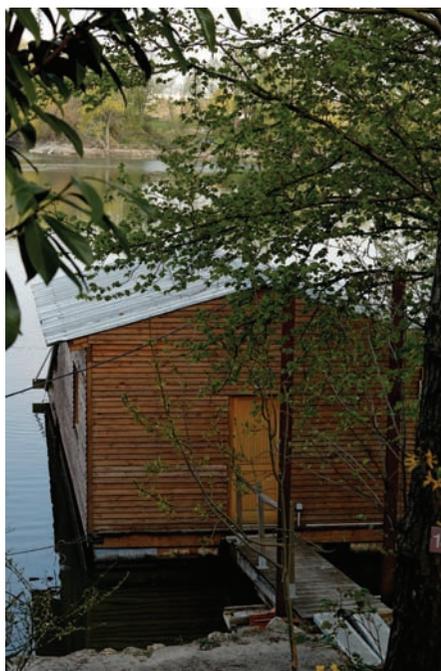


Maison n°15



- La toiture est à double pente en tôle ondulée grise. Il n'y a pas de cheminé ni d'antenne ni de gouttière.
- La façade principale est très simple, le ponton d'accès a un seul garde corps sur la gauche, il n'y a pas de palier d'accueil pas de fenêtres ni de lumière ni aucune décoration. Il y a juste une prise électrique.
- Le faîtage est à environ 3,5 m du niveau du ponton d'accès.
- Sur chaque flanc du chalet, il y a une fenêtre.
- La terrasse est composée d'un garde-corps métallique blanc de type balustrade ainsi qu'une double porte-fenêtre avec des volets. Il n'y aucune décoration excepté une table et des chaises de jardin.
- Quatre bastings (deux de chaque cotés) à 45° renforcent la stabilité de la terrasse et de l'ensemble du chalet.



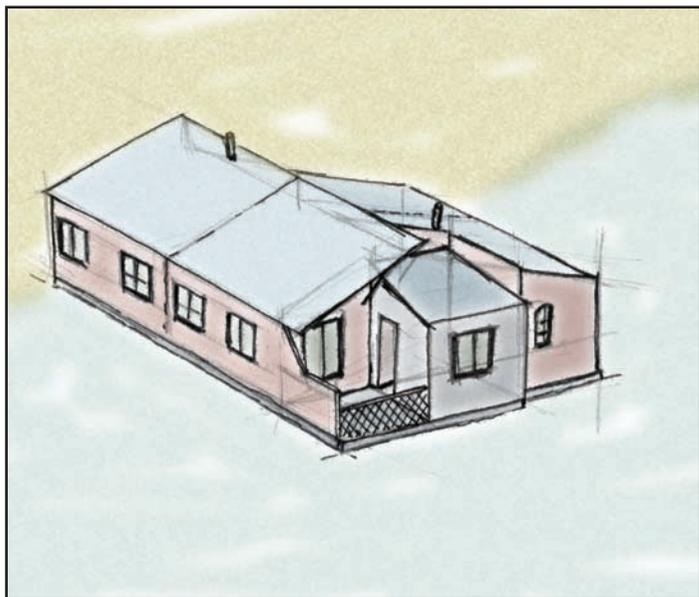


Maison n°16



- Nous ne possédons pas de photo de l'entrée. Mais on peut voir que le chalet est relié à la berge pour une part par l'intermédiaire de câbles.
- Il y a une antenne parabolique sur la structure
- Ce chalet est un des plus grand par sa superficie, il possède aussi une toiture (sans gouttière) en bac acier gris et rouge de forme complexe, qui s'explique en partie par l'apparente succession de modification et d'extension de la forme initiale du chalet.
- Il y a deux conduits de cheminé sur la toiture.
- Sur le flanc droit du chalet il y a 4 fenêtres.
- La terrasse est assez restreinte, mais à l'origine, elle devait être plus grande. Une extension du volume interne occupe la moitié de la surface de la terrasse initiale.
- La balustrade de la terrasse est en treillis de bois, il y a deux portes-fenêtres qui donnent sur la terrasse et une joue masque les vues sur la terrasse.
- Le chalet semble s'être construit en plusieurs phases au fur et à mesure.
- Le chalet est très bancal, il s'affaisse fortement du côté gauche. (Peut être du à une mauvaise répartition du poids à l'intérieur ou bien du au mauvais état des bidons (percés ?)).

(Voir schéma des phases)





Maison n°17



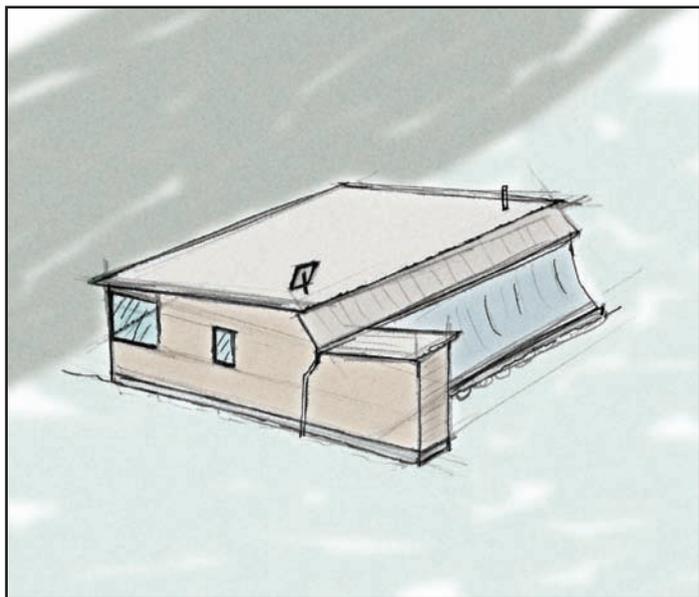
-Nous n'avons pas pu prendre de photo de l'entrée du chalet à cause de la partie privative devant le chalet.

-En façade, une fenêtre d'angle est présente sur la partie gauche de l'habitation, il y a aussi une petite fenêtre sur le flanc gauche.

-La toiture est à double pente en tôle ondulée grise avec gouttière et descente d'eau. Une petite partie de tôle ondulée vient couvrir ce qui semblerait être les toilettes. Un panneau solaire est présent sur le toit. Il y a un conduit de cheminée.

-La terrasse est entièrement bâchée.

-La berge et l'escalier d'accès de la rive au chalet a été complètement terrassé en béton avec un bardage en bois en partie basse et en pierre en partie haute.





Maison n°18

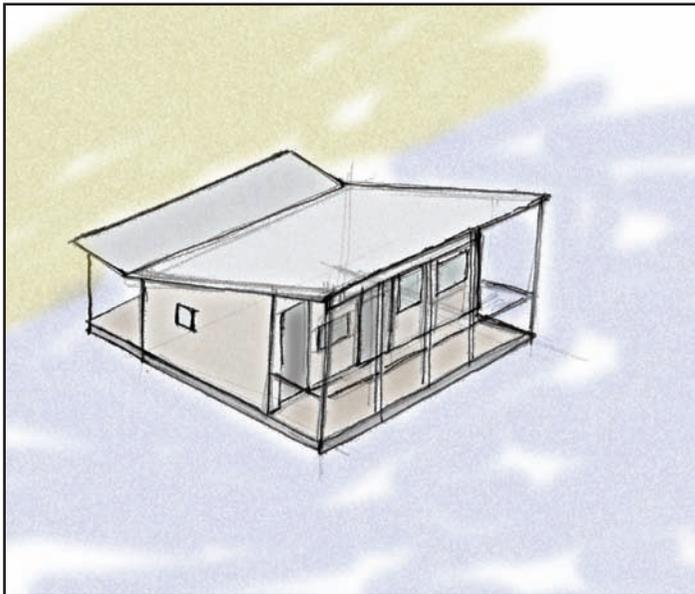


-Nous n'avons pas pu prendre de photo de l'entrée du chalet à cause de la partie privative devant le chalet.

-Apparemment, la terrasse d'accueil est couverte, la toiture est à double pente mais inversées (presque le seul cas du site), il y a une gouttière sans descente d'eau.

-La terrasse principale est vaste, elle fait toute la largeur du chalet mais il y a beaucoup d'objets et de mobilier qui y sont entreposés. Il y a un garde-corps qui fait tout le périmètre de la terrasse qui est totalement couverte.

-L'avancée de la toiture en porte à faux est soutenue par des poteaux.

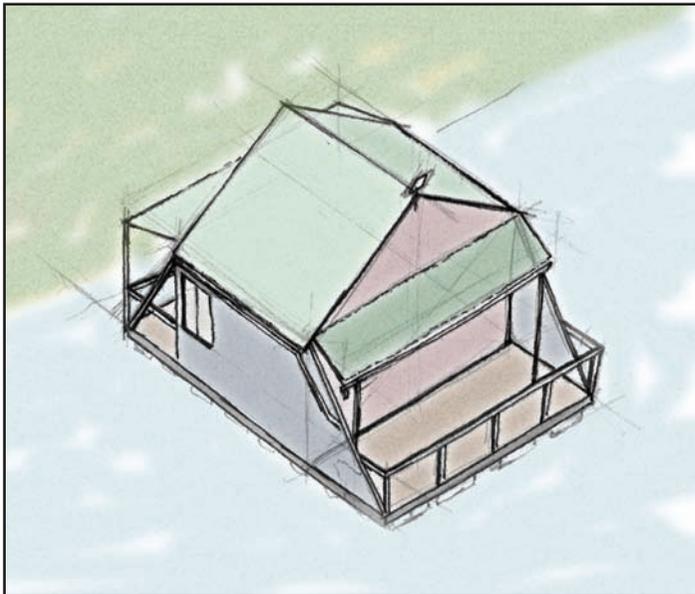




Maison n°19



- La toiture est à double pente avec le faîtage perpendiculaire à la rive en tôle ondulée brute avec gouttière et descente d'eau.
- On peut observer un capteur solaire situé sur le toit.
- La terrasse d'accueil est couverte en partie par de la tôle ondulée brute et elle est renforcée par des basting à 45° ainsi par des poteaux. La terrasse est entourée d'un garde-corps.
- La terrasse principale est constituée de la même façon que la terrasse d'accueil, et elle est bâchée. Les joues de la terrasse sont opaques et en biais.
- Sur le flanc droit du chalet on peut observer une fenêtre.
- La berge semble terrassée en béton avec des emmarchements.





Maison n°20



-La toiture est à double pente avec le faîtage perpendiculaire à la rive. La toiture est en tôle ondulée brute avec une faible inclinaison, il n'y a pas de gouttière. Il y a un conduit de cheminée présent sur le toit.

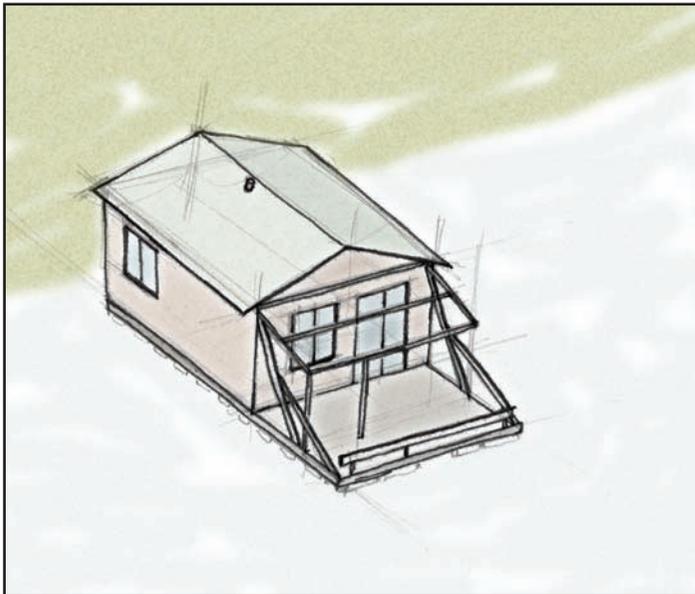
-Il n'y a pas de terrasse d'entrée. Il y a une fenêtre de chaque côté du chalet.

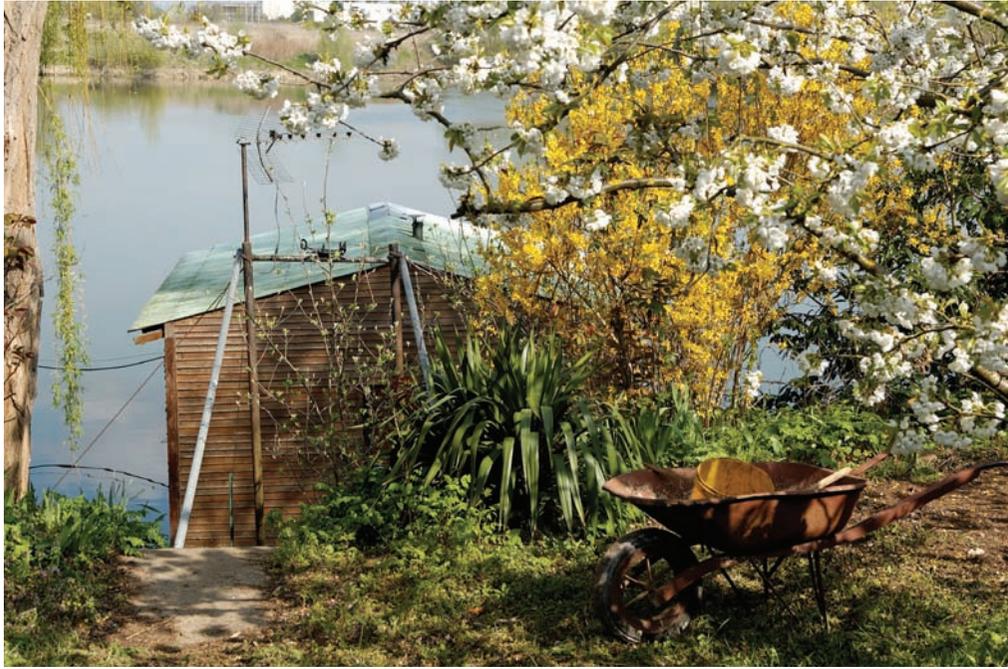
-On peut penser que ce chalet est en cours d'achèvement car la terrasse principale possède une structure en bois qui est visiblement destinée à une couverture probablement en tôle (comme la majorité des couvertures des chalets du site).

-Une grande partie de la façade de la terrasse principale est vitrée, par l'intermédiaire d'une double porte-fenêtre et d'une grande double fenêtre.

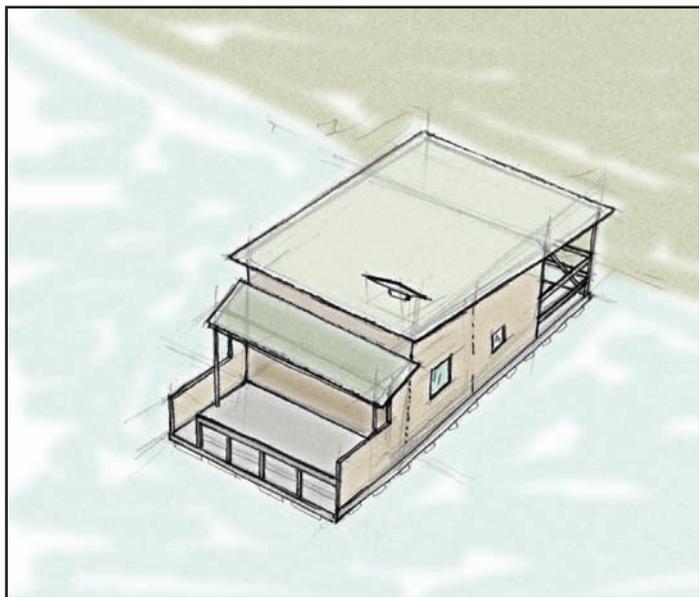
-Une longue planche d'environ 50 cm de hauteur fait office de garde du corps.

-La structure des joues de la terrasse qui rigidifie l'ensemble est plus complexe que pour les autres chalets.





Maison n°21



- La toiture est composée d'une seule pente à faible inclinaison en tôle ondulée brute, le faîtage est parallèle à la rive.
- Il y a un panneau solaire de plus grande surface que tous les autres présents sur le site. Il n'y a pas de cheminée.
- Il y a deux fenêtres sur le côté gauche du chalet mais aucune sur le flanc droit.
- La terrasse d'accueil est intégrée sous la couverture principale à l'avant du chalet, elle court sur toute la largeur de la façade et elle est constituée de garde-corps d'environ un mètre de haut en bois ainsi que d'un basting à 45° pour renforcer l'ensemble.
- La terrasse est partiellement couverte en tôle ondulée en biais inversée par rapport à la toiture principale avec gouttière et descente d'eau.
- La terrasse principale est bâchée mais on peut distinguer que les joues (qui sont opaques avec le même bardage que le reste de chalet) mesurent environ un mètre de hauteur ainsi que le garde-corps.
- Le garde-corps est constitué d'une ouverture pour un accès à l'eau et à une petite barque qui est attachée à la terrasse.
- A noter qu'il y a une cabane sur le berge (sûrement pour entreposer du matériel) et que la présence de ces cabanons augmente quand on se dirige vers la partie ouest du site. Une des explications est que dans cette partie du site, il y a une plus grande distance entre l'accès aux propriétés et l'accès direct aux chalets, donc les habitants disposent de plus d'espace. Parfois, ils y implantent des cabanons, ils y cultivent des fleurs ou des petits potagers, ils font de la décoration florale, ils y entreposent du bois, des bidons ou bien du matériel divers. Parfois cet espace est laissé tel quel.
- C'est la raison pour laquelle nous n'avons pas toujours pu prendre de photos des entrées des chalets ainsi que des façades.



Maison n°22



-La toiture principale est à double pente avec le faîtage perpendiculaire à la rive en tôle ondulée brute il apparaît une antenne de télévision classique au niveau de la toiture de la terrasse principale.

-La terrasse d'accueil occupe toute la largeur de la barge et elle est couverte par l'intermédiaire d'une tôle ondulée avec gouttière sans descente d'eau. La terrasse est renforcée par des basting à 45°.

-Il n'y a pas de baies sur le flanc droit et une seule sur le flanc gauche.

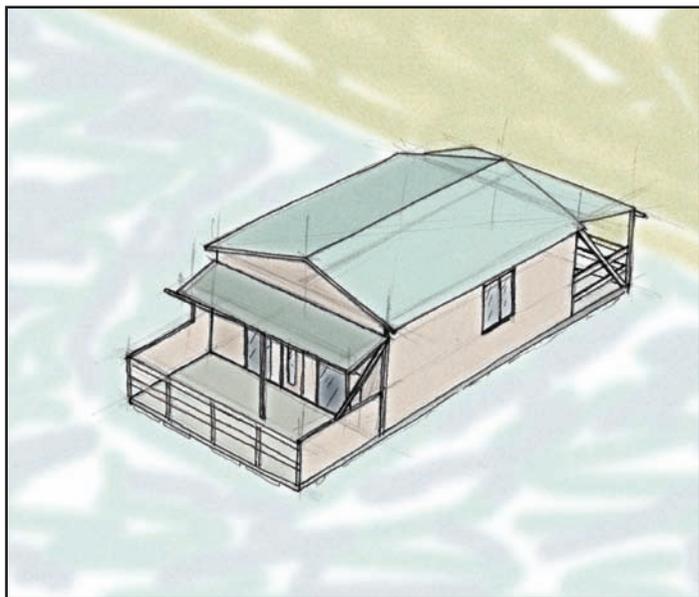
-La terrasse principale est partiellement couverte par de la tôle ondulée avec une gouttière sans descente d'eau.

-Le garde-corps de la terrasse parcourt toute la largeur de la barge, les joues de la terrasse sont horizontales avec le même bardage que le reste du chalet.

-Un poteau vient soutenir la couverture en son milieu.

-La façade de la terrasse est composée d'une double porte fenêtre ainsi que d'une fenêtre supplémentaire.

-L'accès à l'entrée du chalet s'effectue par un escalier en béton.





Maison n°23



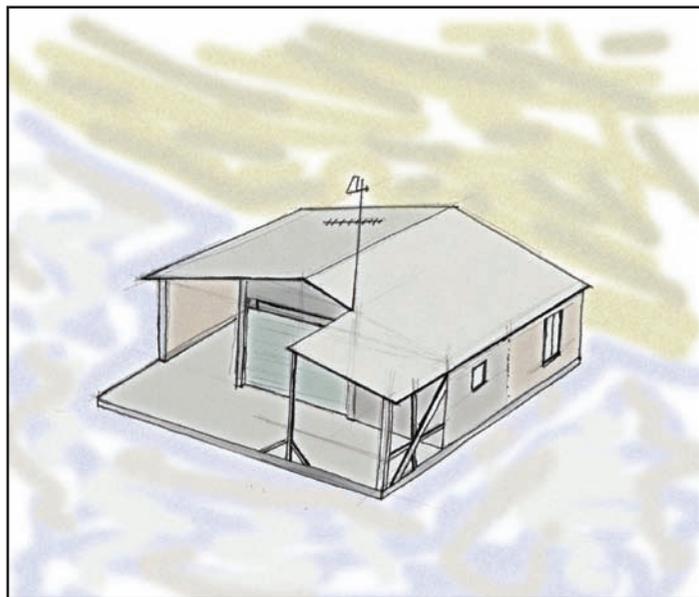
-Nous ne possédons qu'une seule photo de ce chalet.

-Ce chalet est un des plus vaste de l'ensemble, sa toiture à double pente de faible inclinaison avec le faîtage perpendiculaire à la rive est en tôle ondulée brute de deux couleurs. Il n'y a pas de gouttière ni de cheminée, par contre il y un grand mat sur lequel est fixé une antenne de télévision classique ainsi qu'une girouette.

-Il y a deux fenêtres sur le flanc gauche du chalet.

-La terrasse principale occupe toute la largeur de la barge, le tiers droit est couvert en tôle ondulée et protégé alors que le reste de la terrasse est ouvert et non couvert. Il n'y pas de garde-corps autour de la partie non couverte. A noter la présence de deux bancs.

-La façade de la terrasse est occultée par une sorte de store et part des grands panneaux de bois.





Maison n°24



-Nous ne disposons pas de photo de l'entrée.

-La toiture est à double pente asymétrique avec le faîtage perpendiculaire à la rive en bac acier rouge.

-Sur la toiture on peut relever la présence d'une antenne de télévision de type classique (râteau), d'une cheminée et d'un panneau solaire.

-Accès au chalet s'effectue grâce à un ponton avec garde-corps.

-Le « hall » d'entrée est composé de fenêtre d'angle et il est couvert par de la tôle ondulée.

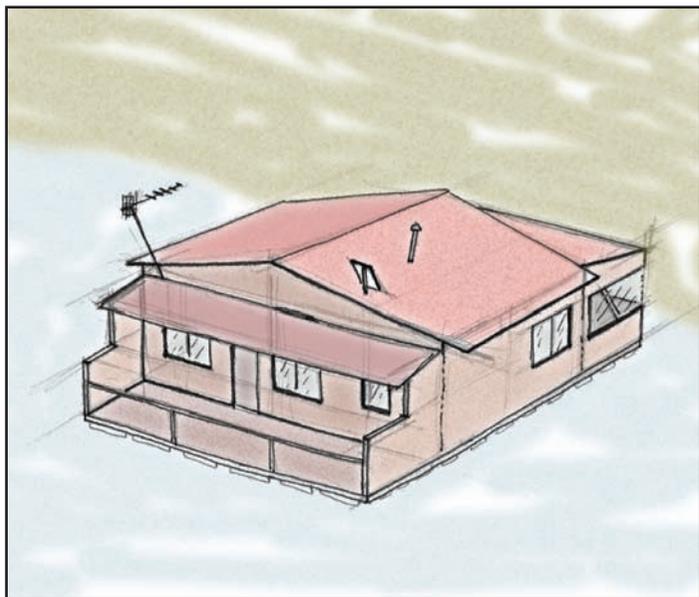
-La terrasse principale est partiellement couverte par une sorte de plastic ondulé.

-Les joues latérales sont importante afin d'isoler le plus possible la terrasse des vues latérales (entre voisins). Un garde-corps court sur toute la longueur de la terrasse.

-La façade de la terrasse principale est composée d'une porte fenêtre, de deux grandes doubles fenêtres ainsi que d'une autre fenêtre de dimension plus réduite.

-Beaucoup de mobilier et d'objet y sont entreposés (chaises en plastique, chaises pliante, tables et meubles).

-La partie de la berge qui relie la rive au ponton est terrassée en béton sur une longueur assez importante.







- Ce chalet ainsi que le suivant sont de dimensions plus modestes.
- La toiture est à deux pentes symétrique en tôle ondulée.
- Il y a une sortie de cheminée en façade de la terrasse principale ainsi qu'une antenne de télévision.
- La terrasse est partiellement couverte par de la tôle ondulée soutenue par des consoles en bois et deux bastings à 45° solidifient l'ensemble chalet/terrasse.
- La façade de la terrasse est composée d'une porte opaque au centre, d'une fenêtre classique à gauche et d'une fenêtre en longueur arrondie dans sa partie supérieur à droite.(Cette asymétrie dans les menuiseries est sûrement du au fait que ce sont des fenêtres de récupération).
- Il n'y a pas de garde-corps sur le périmètre de la terrasse.
- Sur la terrasse, y est entreposé ; une chaise et une table de jardin, des planches de bois ainsi qu'une échelle.
- La berge parait en cours de travaux car la terre est nue et non terrassée et que des morceaux de pierre y sont entreposés.



Maison n°26



-Ce chalet est un des mieux « fini » du site.

-La toiture est à double pente symétrique avec le faîtage perpendiculaire à la rive en bac acier rouge très proprement fini. La toiture comprend une gouttière avec descente d'eau. Le bardage est noir ce qui donne au chalet ce côté élégant.

-La terrasse d'accueil est couverte par la toiture principale, il n'y a pas de « rajout », l'avancée est soutenue par des poteaux en bois noir de la même nature que le garde-corps.

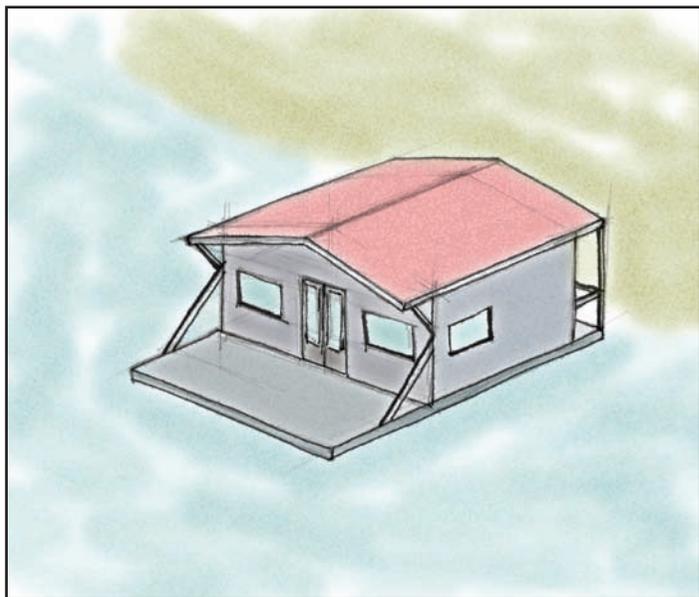
-La façade d'entrée est composée d'une porte mais pas de fenêtre.

-Sur le flanc gauche, il y a une fenêtre.

-La terrasse est partiellement couverte par la toiture qui est soutenue par une console de chaque côté ainsi que par deux bastings qui viennent renforcer l'ensemble.

-La façade de la terrasse principale est symétrique et composée d'une double porte fenêtre au milieu et de deux fenêtres en bande de chaque côté. Il n'y a pas de garde-corps.

-Le chalet paraît uniquement relié à la berge par l'intermédiaire du pont et de câbles.





Maison n°27



-La toiture est à double pente asymétrique avec le faîtage perpendiculaire à la rive en tôle ondulée brute avec une cheminée et une antenne de télévision. Il y a une gouttière avec descente d'eau du côté droit alors que du côté gauche il n'y en a pas (l'eau coule directement dans l'étang).

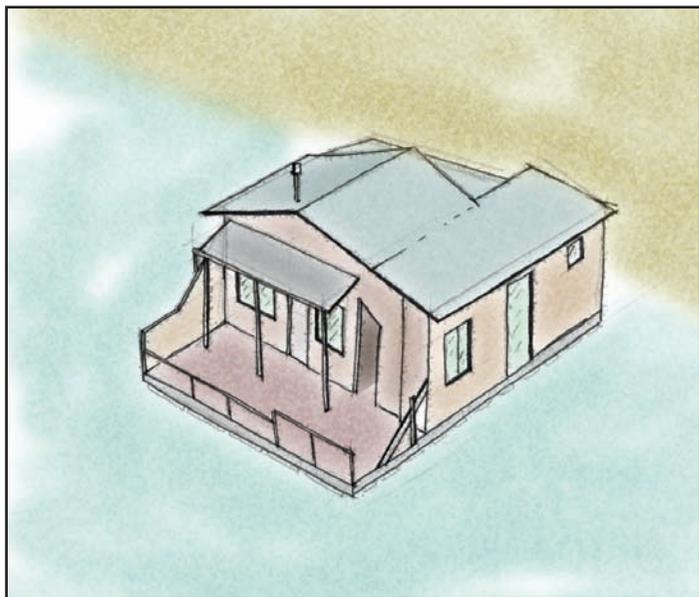
-Il n'y a pas de fenêtre du côté droit alors qu'il y a une grande et une petite fenêtre en hauteur ainsi qu'une porte-fenêtre qui donne directement sur l'eau du côté gauche.

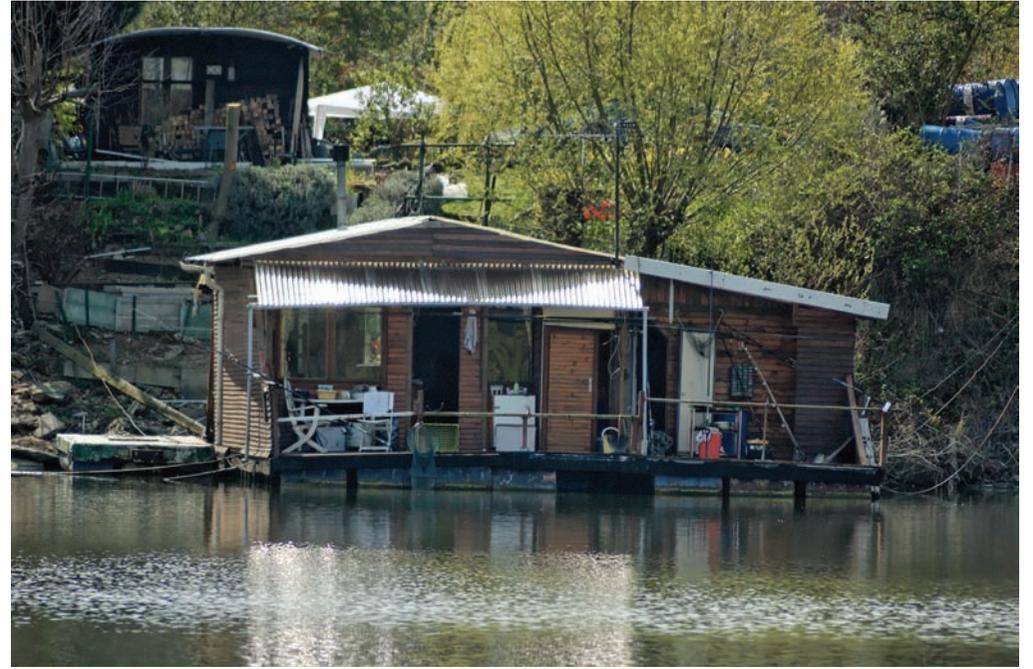
-La terrasse d'accueil est couverte par une extension de la toiture en tôle ondulée avec gouttière et descente d'eau, un garde-corps est aussi présent. L'avancée est soutenue par des poteaux en bois ainsi que par des bastings.

-La terrasse principale est partiellement couverte en tôle ondulée brute. La joue du côté droit est ouverte alors que du côté gauche elle est fermée. Le garde-corps est presque complet. A noter que le plancher du chalet a fortement tendance à se déformer (A cause du poids mal réparti ou bien à cause du mauvais état de certain bidon).

-La façade de la terrasse principale est constituée d'une fenêtre à doubles vantaux, d'une porte et d'une fenêtre à simple ventail ainsi que d'une autre porte avec une partie en biseau en haut.

-A noter la présence d'un petit radeau qui semble être en béton sur des bidon qui sert essentiellement pour l'entretien du chalet.





Maison n°28



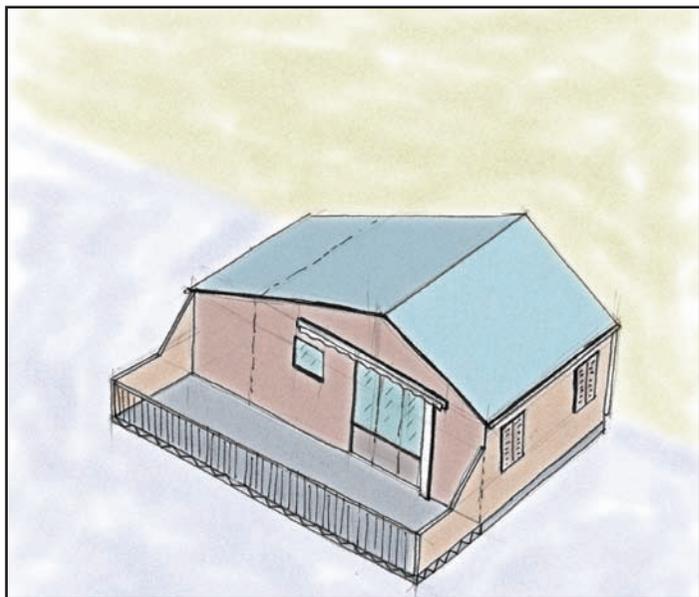
-Nous ne possédons qu'une seule photo de ce chalet.

-La toiture est à double pente asymétrique (plus longue à droite) avec le faîtage perpendiculaire à la rive en tôle ondulée, il y a une gouttière de chaque côté des pentes avec descente d'eau.

-Sur le flanc gauche, il y a deux fenêtres avec volets.

-La terrasse principale occupe toute la largeur de la barge, elle n'est pas couverte mais un store enroulable est présent, la façade est constituée d'une porte fenêtre en trois parties et d'une petite fenêtre sur la gauche.

-Les deux joues sont fermées et le garde-corps est en fait une balustrade blanche métallique de balcon classique qui est fixé au planché en poutre treillis de la terrasse. (C'est le seul chalet à avoir recours à ce type de matériaux).





Maison n°29



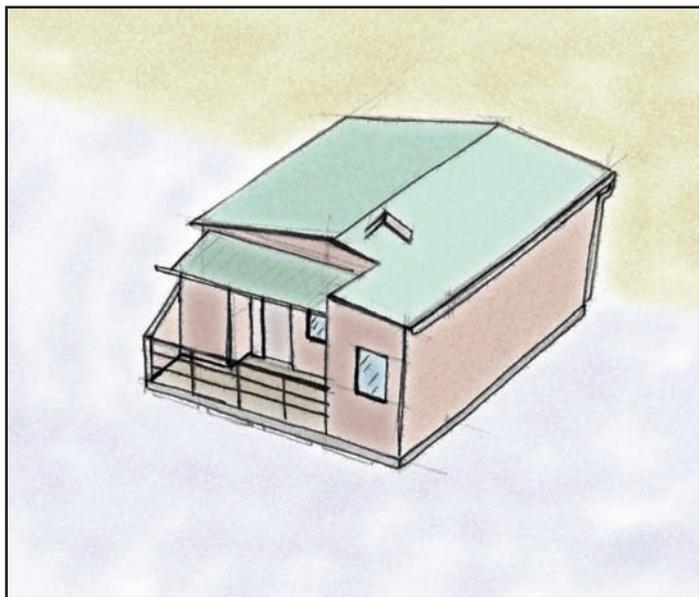
-Nous ne possédons qu'une seule photo de ce chalet.

-La toiture est à double pente asymétrique (plus longue à droite) avec le faîtage perpendiculaire à la rive en tôle ondulée, Il y a une gouttière de chaque côté des pentes avec descente d'eau.

-Sur le flanc gauche, il y a deux fenêtres avec volets.

-La terrasse principale occupe toute la largeur de la barge, elle n'est pas couverte mais un store enroulable est présent, la façade est constituée d'une porte fenêtre en trois parties et d'une petite fenêtre sur la gauche.

-Les deux joues sont fermées et le garde-corps est en fait une balustrade blanche métallique de balcon classique qui est fixé au planché en poutre treillis de la terrasse. (C'est le seul chalet à avoir recours à ce type de matériaux).

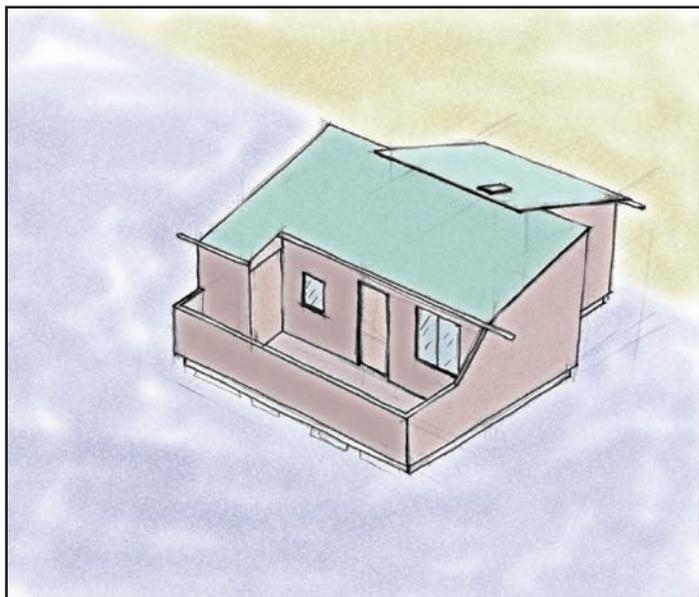




Maison n°30



- Ce chalet a une typologie particulière et assez originale par rapport aux autres chalets. Il se compose de deux parties ; la première partie se situe du côté de la rive est de forme carrée et une seconde partie de forme rectangulaire qui vient se « greffer » sur la première.
- La toiture est à double pente avec le faîtage parallèle à la rive en tôle ondulée brute.
- Les deux pentes possèdent une gouttière sans descente d'eau.
- Il y a un panneau solaire sur le toit.
- Il n'y a pas terrasse d'accueil, le ponton avec deux garde-corps simple en tube métallique. Le ponton mène directement à l'entrée du chalet, il n'a pas de palier d'accueil. Un revêtement plastique anti-dérapant est posé sur le ponton en bois.
- La façade principale est composée d'une porte pleine et d'une petite fenêtre avec rideau.
- La terrasse n'est pas couverte, la toiture est légèrement en avancée sur la terrasse mais ne la protège pas.
- La terrasse est entièrement entourée par des joues et un garde corps plein avec le même bardage que pour le reste du chalet.
- La façade est composée d'une petite extension de l'habitat couvert à gauche de la terrasse qui abrite probablement les toilettes. Sur la droite, une porte pleine et deux fenêtres constituent la façade.
- La terrasse est fortement bombée et cette déformation importante permet de voir les bidons, s'agit il d'une déformation de la structure ou bien de l'état des bidons ? Dans tout les cas, il s'agit d'un problème important sur lequel le propriétaire devra se pencher au risque de fragiliser dangereusement le chalet.





Maison n°31



-Ce chalet est en état avancé de construction, on peut donc observer ses caractéristiques principales.

-La toiture est à double pente en tôle ondulée brute avec le faîtage perpendiculaire à la rive.

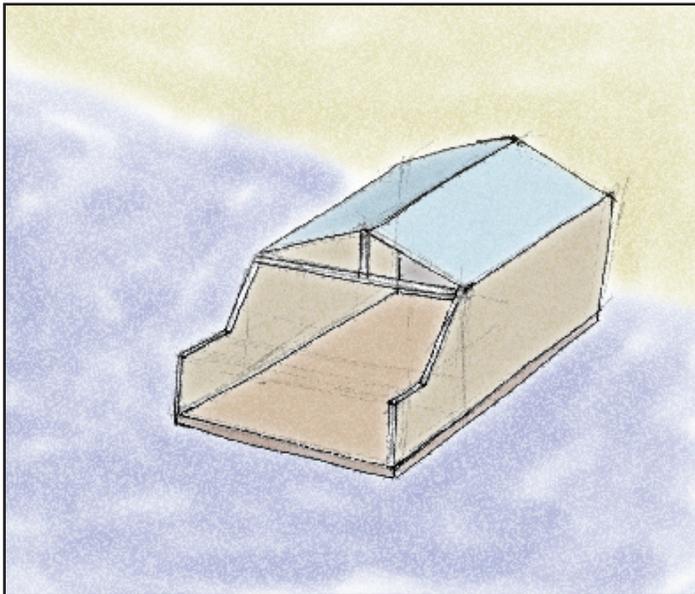
-Il n'y a pas d'ouverture sur les flancs ce qui est peut être du à la proximité des deux chalets qui l'entourent.

-On peut observer que les parois intérieures sont en contre-plaqué et que le bardage extérieur est constitué de bois clair non traité. Les bastings et l'arbalétrier sont plus anciens et sûrement issus de la récupération.

-On peut remarquer la présence d'un petit radeau pour aider à la construction et aux finitions extérieures.

-Pour l'instant, il n'y a pas encore de gouttières ni de conduit de cheminée. La forme paraît régulière, pas d'extension pour le moment sur la terrasse et les joues sont pleines, dans le but de s'isoler un peu des chalets adjacents.

-Le chalet paraît haut sur l'eau car il est encore vide.

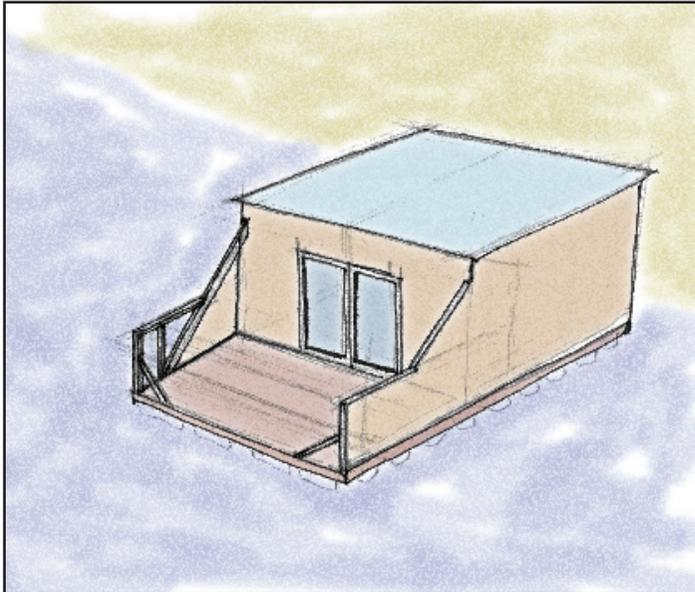




Maison n°32



- Ce chalet en construction est dans un état plus avancé que le précédent.
- La toiture est à simple pente avec une faible inclinaison en bac acier brut.
- Le ponton est composé d'un garde-corps en bois, la façade d'entrée est composée d'une porte pleine et d'une fenêtre à droite.
- Le bardage est en bois clair non encore traité.
- Il n'y a pas d'ouverture sur les flancs et les joues de la terrasse sont pleine en raison de la proximité de autres chalets.
- Pour l'instant, il n'y a pas de cheminé ni de gouttière sur le toi et il n'y a pas encore de rambarde à la terrasse.
- La façade est épurée, elle est uniquement composée d'une large porte-fenêtre coulissante.

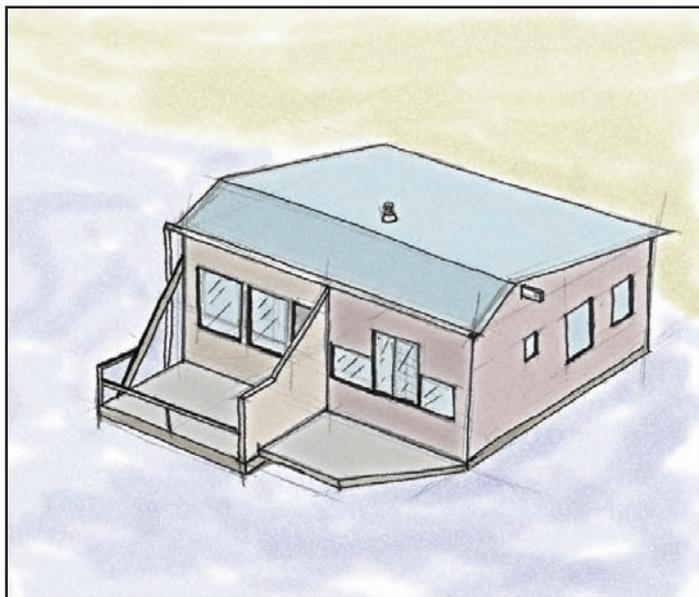




Maison n°33

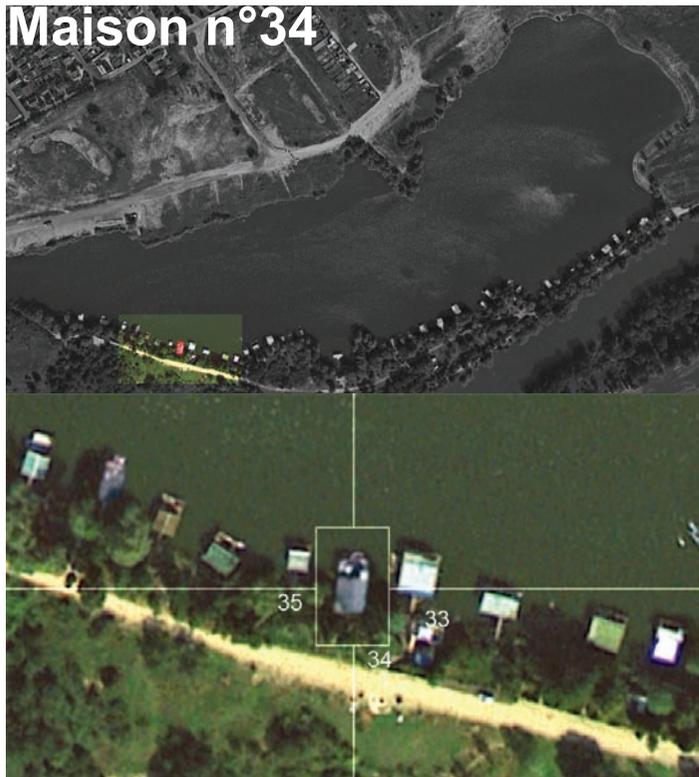


- La toiture est à double pente non symétrique en tôle ondulée brute avec gouttière et descente d'eau. Il y a aussi un conduit de cheminée ainsi que deux antennes parabolique.
- La terrasse est séparée en deux comme si il s'agissait de deux chalets mitoyens. Mais du coté droit, il n'y a aucune porte pour y accéder (?)il y uniquement des fenêtres. Sur le coté gauche de la terrasse, il y une porte et deux grandes fenêtres.
- Le flanc droit est composé de trois fenêtres de taille différente dont une avec barreau.
- La terrasse de gauche est renforcée grâce à un basting mais pas celle de gauche de la même façon, il y a un garde corps en très mauvais état en bois très bas à gauche et pas à droite.
- Le chalet est dans un très mauvais état extérieur. Les bidons sont visiblement très rouillés, on peut voir qu'au niveau du flanc droit, de la terrasse ainsi qu'au niveau de la toiture qu'il y a d'importantes déformations.





Maison n°34



-La toiture est à double pente en bac acier brut sans gouttière et avec un conduit de cheminée. Le faîtage est assez haut.

-L'accès au chalet s'effectue par un escalier sur la berge, puis par un ponton en bois avec deux garde-corps. Il n'y a pas de palier mais il y a une lumière d'accueil et une alarme sur la façade qui est composée d'une porte pleine et de part et d'autre de deux grandes fenêtres verticales avec des menuiseries blanches.

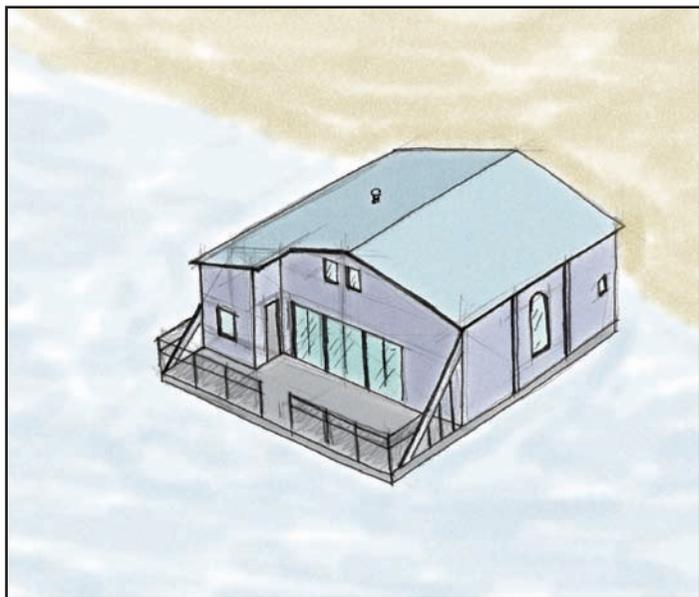
-Le bardage du chalet est en bois très foncé qui fait ressortir le blanc de menuiserie ce qui produit un effet esthétique élégant.

-La terrasse est composée d'une extension sur sa gauche (les toilettes ?) couverte par la toiture avec une porte latérale.

La façade est composée de trois grandes portes fenêtres et de deux petites fenêtres au niveau du toit (qui indiqueraient qu'il y a un étage), les menuiseries sont toujours blanche.

-Le garde-corps est en bois avec des croisillons et une toile pour isoler des vues extérieures la terrasse. Il court sur tout le périmètre de la terrasse sauf au milieu où il y a un passage pour accéder à un canot à moteur (alors que le canotage est interdit).

-La surface de la terrasse est importante et il y a une structure métallique blanche en périphérie qui doit servir éventuellement de structure pour une couverture.





Maison n°35



-Ce chalet est le seul du site à posséder une structure flottante autre que des bidons métalliques classiques. Il s'agit de bidon en plastique « cubi ». Les bidons font office de sol, il n'y a pas de plancher supplémentaire (du moins pour les parties extérieures).

-La toiture est à double pente en ardoise verte avec la bordure du toit en bois sans cheminée.

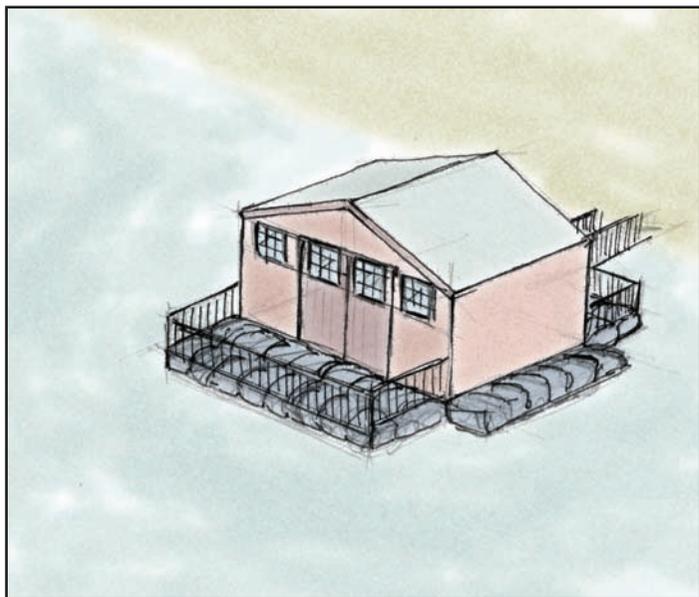
-Le bardage champ sur champ lauré rouge.

-C'est le chalet le plus « modern » de part ses matériaux et ses techniques d'assemblage.

-Il y a une terrasse d'accueil avec une petite table où arrive le ponton qui sont entièrement entourés par un garde-corps en bois type barrière de jardin.

-A part la porte d'entrée, il n'y a aucune baie sur la façade ni sur les flancs.

-La terrasse principale est aussi sur les bidons sans revêtement supplémentaire, entouré du même type de garde-corps que pour l'entrée mais plus bas. La façade de la terrasse est composée d'une double porte et de deux fenêtres carrées de part et d'autre.

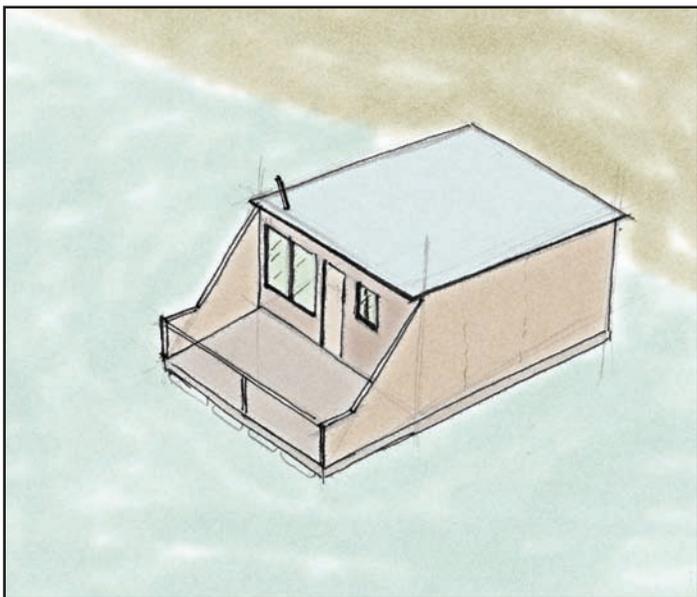




Maison n°36



- Ce chalet est en assez mauvais état et la plus part des matériaux utilisés sont issues de la récupération ; le bardage extérieur est de plusieurs couleurs et tailles différentes.
- La toiture est à une pente composée de plusieurs morceaux de tôle ondulée de dimension et de coloris différents avec une gouttière et divers objets posés dessus (pots de fleurs, planches en bois etc.) pour la tenir. Présence de cheminée.
- La façade principale est aveugle, aucune fenêtre avec une porte coulissante avec le même bardage que le reste du chalet.
- Il n'y a pas de baies sur les flancs.
- Le ponton d'accès est en tôle épaisse sans garde corps, le palier d'accueil est composé de plusieurs planches de bois misent côte à côte.
- La terrasse a des joues fermées et le garde corps est très basique, il y beaucoup de désordre avec différents objet entreposés.
- La façade est composée d'une porte et de trois fenêtres de taille variées issues de la récupération.
- Le chalet penche fortement (poids ?)
- Présence d'un radeau en bidon et d'une petite barque.
- La berge est en pagaille avec différents objets et matériaux qui traînent comme si le site et le chalet étaient laissés à l'abandon.

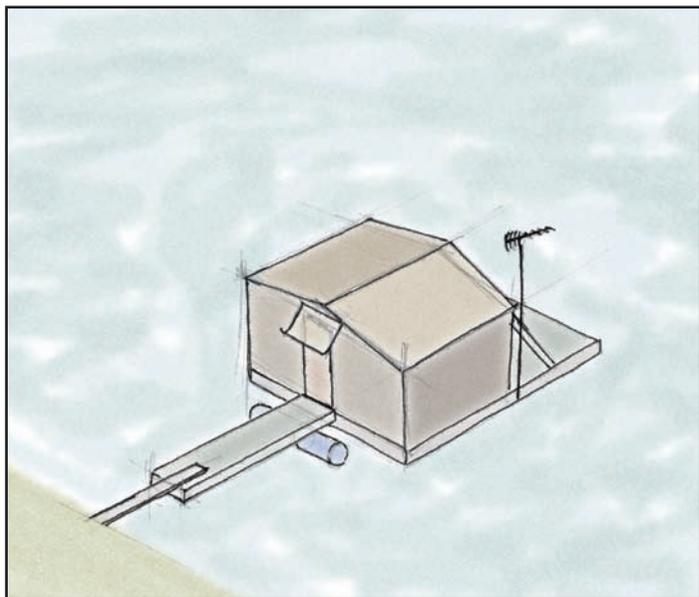




Maison n°37



- La toiture est en bac acier marron avec une double pente et une antenne télé.
- Le chalet est très éloigné de la rive car le niveau de l'eau est très haut au moment de la photo. Le ponton est en bois sans garde corps, prolongé par une simple planche de bois. Il n'y a pas de palier d'entrée et la seule ouverture qu'il y a, c'est la porte d'entrée, il n'y a aucune fenêtre sur la façade ainsi que sur les flancs du chalet.
- La terrasse est assez spacieuse sans garde-corps, elle est en partie couverte par une avancée de la toiture.
- La terrasse comprend une table de jardin et les chaises qui vont avec, un frigidaire, un barbecue, des bidons ainsi que divers objet.
- La façade est composée d'une porte vitrée au centre et de deux paires de fenêtres disposées de chaque côté de la porte.

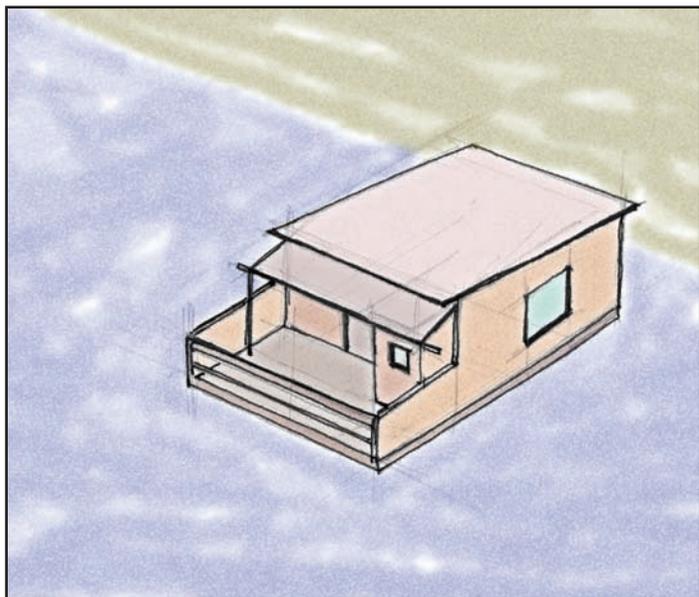




Maison n°38



- La toiture est à pente unique en bac acier brut avec une autre partie qui vient couvrir partiellement la terrasse. Il n'y a pas de gouttière.
- Le ponton d'accès en bois est composé d'un garde-corps, il n'y a pas de palier d'accueil et la façade est unique composée de la porte d'entrée.
- Sur chaque flanc du chalet est présent une ouverture, ici il s'agit de menuiseries en P.V.C.
- On peut voir grâce aux nuances de teinte du bois utilisés au niveau de la terrasse que les joues ont été agrandies pour cacher au maximum des vues sur la terrasse.
- Le garde-corps en bois est complet.
- Le terrassement de la berge est en béton (en cours de travaux).

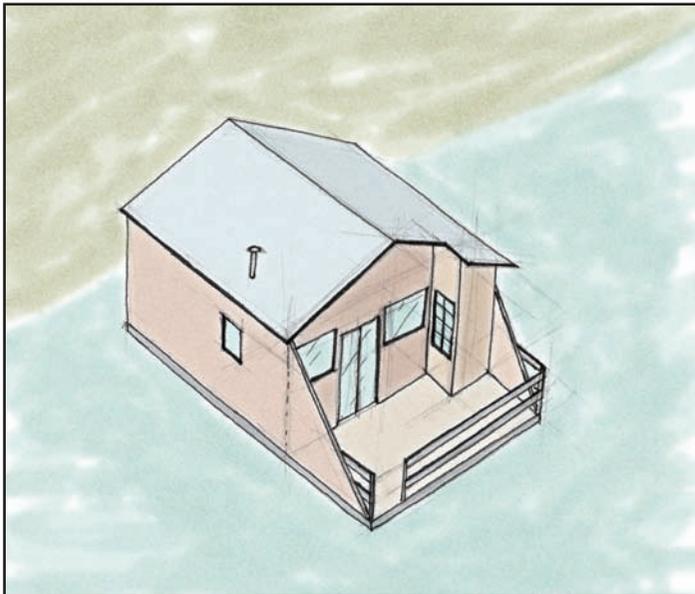




Maison n°39



- La toiture est à double pente en bac acier gris avec une antenne télé et cheminée.
- Le toit dépasse légèrement sur les deux façades.
- Le ponton ne dispose pas de garde-corps, il est soutenu par un bidon et il n'est pas en contact avec la berge.
- La façade est très simple avec une porte pleine grise. Le bardage est marron foncé pour tout le chalet.
- Il y a une petite fenêtre de chaque côté du chalet.
- Sur la terrasse, il y a une avancé du chalet sur la droite qui semble être une extension vu la différence de couleur de bardage.
- La façade est composée d'une porte-fenêtre au milieu et de deux fenêtres horizontales.
- Les joues sont opaques à 45° et le garde-corps est ouvert sur la gauche et sur la droite.
- Un petit Zodiac et amarré à la terrasse.

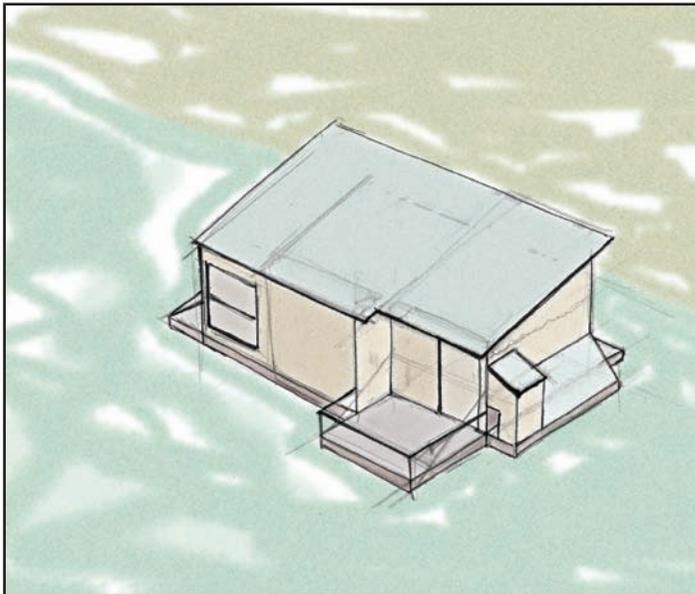


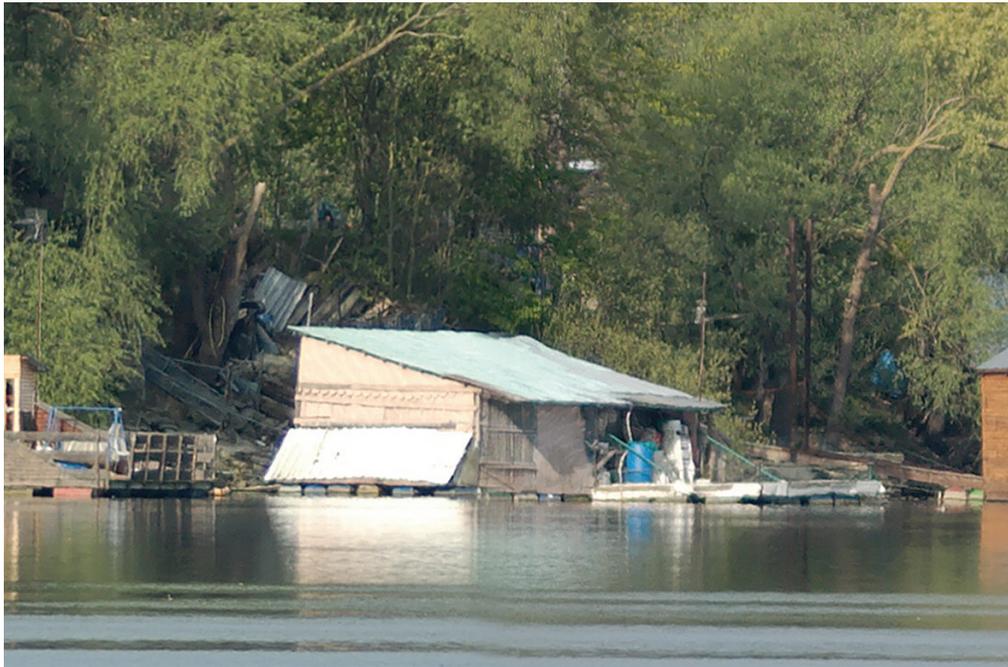


Maison n°40



- Ce chalet possède une des plus grandes surfaces du site, et il est assez haut (plus de 3,5m de haut).
- Tout le bardage est recouvert de plaques de bois rosâtre sûrement décorative qui chargent un peut trop le style du chalet.
- La toiture est en pente unique en tôle ondulée bute et c'est le seul cas où une mono-pente est orientée vers le lac.
- Un ponton sans garde-corps donne sur un petit espace d'accueil couvert par un petit store et éclairée par un néon.
- Il n'y a aucune baie sur la façade vers la rive ni sur les flanc du chalet et sur la façade de la terrasse, il y a une porte et des fenêtres qui paraissent closes.
- A la base des flancs du chalet, des tôles sont disposées à 45° sûrement dans le but d'occulter les étais.





Maison n°41



-Ce chalet semble encore être en cours de construction.

-La toiture est à double pente en tôle ondulée bute avec un petit conduit de cheminée. Il n'y a pas de gouttière.

-La façade principale paraît assez imposante car elle est totalement aveugle, il y a juste une porte d'entrée pleine.

-Le ponton semble en cours de réalisation.

-Il n'y a aucun système d'attache visible entre le chalet et la rive.

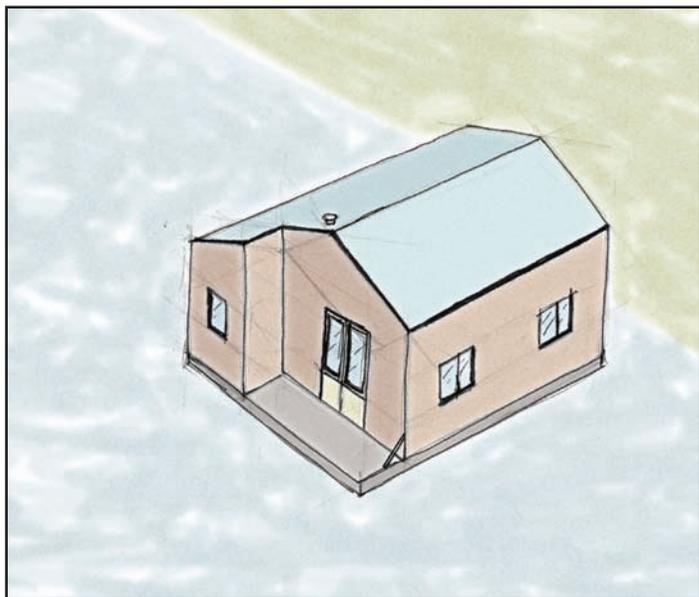
-Il y a deux baies de chaque côté.

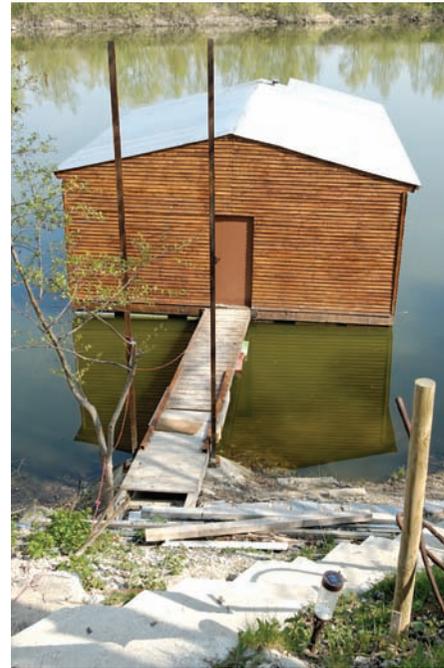
-La terrasse est partielle car une partie du chalet « mange » l'espace de la terrasse en partie gauche.

-Il n'y a pas de joue à droite excepté un petit étau.

-La façade est composée d'une porte fenêtre sur la terrasse et d'une fenêtre au niveau de l'extension. Toutes les menuiseries sont en PVC blanc.

-Il n'y a pas pour l'instant de garde-corps.





Maison n°42



- Il s'agit du dernier chalet du site (d'est en ouest) sûrement une des plus grande et des plus haute. C'est une des rares habitations à montrer réellement qu'elle a un étage.
- La toiture est à double pente (avec une inclinaison importante) en tôle ondulée avec une gouttière d'un seul côté du chalet. Il y aussi un conduit de cheminée et une antenne parabolique surmontée d'une petite éolienne.
- Le ponton est en bois et plus large que la moyenne mais sans garde-corps. Le palier est couvert par une plaque de plexiglas transparente.
- Le chalet est relié à la berge par un système important de treillis qui suit l'édifice en fonction du niveau de l'eau ainsi que des câbles.
- La façade est composée d'une porte d'entrée pleine et d'une fenêtre à l'étage au dessus de la porte d'entrée.
- Il y a trois fenêtres sur chaque flanc.
- La terrasse est couverte en partie par de grandes plaques de plexiglas.
- La façade est composée d'une porte-fenêtre, d'une porte pleine sur la gauche, d'une fenêtre et d'une fenêtre en partie haute. Le garde-corps est ouvert en plusieurs endroits.
- La terrasse s'incline fortement sur le côté gauche.
- Présence d'un petit radeau sur bidon pour l'entretien de l'édifice.
- Il y a une grosse citerne d'eau sur la berge qui est reliée au chalet.

